

Journée nationale NeuroSphinx 2026
10^{ème} édition, en partenariat avec les centres C-MAVEM, MAREP et MARVU



Prix de thèse 2026

4^{ème} édition · Appel à candidatures

OBJET

Dans le cadre de la 10^e édition de la Journée nationale NeuroSphinx, organisée en partenariat avec les centres C-MAVEM, MAREP et MARVU, la filière de santé maladies rares NeuroSphinx, en partenariat avec ses trois centres de référence maladies rares :

- Chiari et malformations vertébrales et médullaires rares (C-MAVEM)
- Malformations ano-rectales et pelviennes rares (MAREP)
- Malformations rares des voies urinaires (MARVU)

organise la 4^{ème} édition de son Prix de thèse, dont l'objectif est de distinguer un ou plusieurs travaux d'internes et/ou de jeunes médecins ayant réalisé et soutenu une thèse dont le sujet est en lien avec le domaine d'expertise de la filière.

Ce prix a pour vocation d'apporter un soutien financier afin de contribuer à la formation des futurs experts des pathologies relevant du champ de compétence de la filière. Les lauréats bénéficieront d'une prise en charge à hauteur de **2 000 €** maximum par lauréat.

CRITERES D'ELIGIBILITE

Peuvent concourir les candidats répondant à l'ensemble des conditions suivantes :

- **Statut** : Interne (dont la soutenance de thèse est déjà programmée), Docteur Junior ou Chef de clinique.
- **Spécialités** : Neurochirurgie, Chirurgie viscérale, Gastroentérologie, Chirurgie urologique, Chirurgie orthopédique, Médecine physique et de réadaptation, intelligence artificielle ou Génétique.

NB : Pour cette 4^{ème} édition, les projets de recherche en intelligence artificielle appliquée à la médecine, seront valorisés dans le processus de sélection.

- **Sujet de thèse** : En lien avec l'une des pathologies relevant du champ d'expertise de la filière NeuroSphinx. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet de la filière : <https://neurosphinx.com/les-maladies-de-la-filiere/>
- **Lieu de réalisation** : Les travaux doivent avoir été réalisés au sein d'un service hospitalier labellisé centre de référence ou de compétence de la filière.
- **Soutenance** : Déjà soutenue ou programmée.



DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier doit être complet et comprendre les pièces suivantes :

- Curriculum vitae (CV)
- **Lettre de motivation** explicitant le projet professionnel et les formations envisagées à court et moyen termes.
- **Support de présentation** 3 diapositives maximum (hors page de garde), au format 16/9e, transmis en PPT ou PDF.
- **Présentation orale du projet***: un enregistrement vidéo (face caméra) ou, à défaut, un enregistrement audio à joindre au PPT pour présenter le projet.

***Présentation orale de 3 minutes** selon le format « **Ma thèse en 180 secondes** », en langue **française**, claire, concise et convaincante, illustrée de **3 diapositives maximum** (hors page de garde) au format 16:9, ainsi que d'un **enregistrement vidéo** (face caméra) ou, à défaut, d'un enregistrement **audio à joindre au PPT**, exposant le projet.

Cet enregistrement sera présenté lors de la réunion du Conseil Scientifique de la filière dans le cadre de l'évaluation des candidatures.

Envoi du dossier :

Objet : Prix de thèse NeuroSphinx2026_Nom Prénom

À : filiere.neurosphinx@gmail.com

Cc : tiphaine.piron@aphp.fr ; rafik.mansouri@aphp.fr

Date limite de candidature : **24 mai 2026 minuit**

Toute candidature incomplète ou non conforme sera déclarée irrecevable et ne sera pas examinée par le jury.

SELECTION DES CANDIDATURES

Les candidatures présélectionnées seront évaluées par les membres du **Conseil scientifique (CS) de la filière**.

Fin avril 2026

- Diffusion de l'appel à projets

24 mai 2026

- Date limite de dépôt des candidatures

début juin 2026

- Délibération du jury du CS et notification des lauréats

26 juin 2026

- Présentation des projets sélectionnés à la journée NeuroSphinx



MODALITES DE PRISE EN CHARGE

Les lauréats bénéficieront d'une prise en charge des frais inhérents à :

- L'inscription à un DU ou DIU incluant au moins un chapitre consacré aux maladies rares prises en charge par la filière.
- La participation à un congrès d'une société savante comportant une session dédiée aux maladies rares (frais d'inscription, transport, hébergement, défraiement sur place, etc.)

Plafond : 2 000 € par lauréat

Les frais seront réglés directement auprès de l'établissement d'accueil (DU/DIU). Les déplacements et hébergements sont pris en charge par l'agence Vairon Voyages. Aucun remboursement de frais avancés ne sera effectué.

ENGAGEMENTS DES LAUREATS

- Les lauréats devront **présenter** en présentiel leurs projets lors de la session « Prix de thèse » de la Journée nationale NeuroSphinx du **26 juin 2026**. Pour plus d'informations, merci de consulter le programme de la journée : <https://neurosphinx.com/2026-2/>
En cas d'indisponibilité, merci de nous en informer à l'avance afin d'adapter le format de votre intervention à la journée NeuroSphinx.
- **Mention de la filière NeuroSphinx** lors de toute présentation orale réalisée dans le cadre d'un congrès ayant bénéficié d'une prise en charge par la filière.
- *En soumettant votre candidature à l'appel à projets « Prix de thèse », vous reconnaissez avoir pris connaissance de l'ensemble du présent règlement et vous engagez à en respecter toutes les dispositions.*

Pour plus d'informations sur le programme de la Journée nationale 2026, consultez le site internet de la filière [NeuroSphinx](#).

Bonne chance à toutes et à tous les candidats !

